

N°31

JANVIER 2019

L'Écho

Bulletin d'informations de la commune de Lagardelle-sur-Lèze

Meilleurs vœux 2019



Aménagement du centre bourg P.7

SOMMAIRE



Mairie

3 rue du Château du Vignaou
31870 LAGARDELLE-SUR-LEZE
Téléphone : 05 62 11 59 80
Télécopie : 05 34 48 98 43



Horaires

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Le samedi matin de 9h00 à 12h00
Fermé le jeudi après-midi

Astreinte urgence week-end

06 66 72 66 95

N° d'urgence

Appel d'urgence européen	112
SAMU	15
Médecin de garde	3966
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Pharmacie de garde	3237

• Directeur de la publication

Jean-Claude ROUANE - Maire

• Responsable de la publication

Floréal MUNOZ - Adjoint au Maire

• Commission communication

Julie PETIT

Hélène JOACHIM

Michel LACAY

Serge DEJEAN

• Service communication

Hélène BONNET

www.lagardellesurleze.eu



Tirage : 1400 exemplaires

Impression :



P.3	EDITORIAL
P.4	INFOS-MAIRIE
P.5	ENVIRONNEMENT
P.6	HABITAT
P.7	AMÉNAGEMENT
P.8	VIE ASSOCIATIVE
P.9	CULTURE
P.10	ENFANCE
P.11	PETITE ENFANCE
P.12	AGENDA

Le grand débat national

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un grand débat national permettant à toutes et tous de débattre de questions que les Français jugent essentielles.

Vous avez des choses à dire ? Des propositions à faire ? Vous pouvez participer de différentes façons :

- au travers du cahier de doléances ouvert à l'accueil de la mairie,
- déposer une contribution directement sur le site granddebat.fr,
- envoyer un courrier postal :

Grand Débat National - BP 70.164 - Paris CEDEX 07,

- participer à une réunion publique, les lieux et dates sont en ligne sur le site granddebat.fr ou en téléphonant au 0 800 97 11 11 (n° vert),
- organiser vous-même une réunion d'initiative locale en réservant une salle à la mairie. Un guide d'accompagnement des réunions est disponible sur la plateforme numérique du grand débat national.

A partir du 1^{er} mars, des Conférences citoyennes régionales seront organisées, associant des Français tirés au sort dans chaque région à des représentants de diverses parties prenantes. Le grand débat prendra fin le 15 mars, une synthèse est annoncée pour le mois d'avril.

En savoir plus : www.granddebat.fr



Mes chers concitoyens,

C'est dans un contexte de grande tension sociale que s'est terminée l'année 2018.

Depuis plus de deux mois, les Français expriment leur mécontentement à l'égard du gouvernement.

Le Président de la République qui s'est souvenu que les communes existaient, a mis en place le Grand débat national. L'analyse de cette démarche, je l'espère, permettra au gouvernement de prendre en compte les vrais problèmes des Français.

Pour Lagardelle, 2018 aura été une année riche en réalisations. C'est avec l'aide de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental que nous pouvons réaliser tous ces investissements.

Cette dernière année de mandat va nous permettre de terminer notre projet de campagne 2014 sans avoir augmenté la fiscalité communale.

Comme nous l'avons annoncé, 2019 sera l'année de l'aménagement du cœur du village, avec la rénovation de l'ancienne école - édifice emblématique à Lagardelle - et l'aménagement de ses abords. La sécurité, les écoles et l'environnement seront aussi nos priorités.

Avec plus de 3000 habitants, je souhaite que Lagardelle conserve son caractère rural, agréable à vivre, tout en continuant à se développer.

Je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année, et vous donne rendez-vous lors des nombreuses manifestations sportives et culturelles qui se dérouleront dans la commune, grâce, notamment, au dynamisme de nos associations.

Le Maire,

Jean-Claude ROUANE

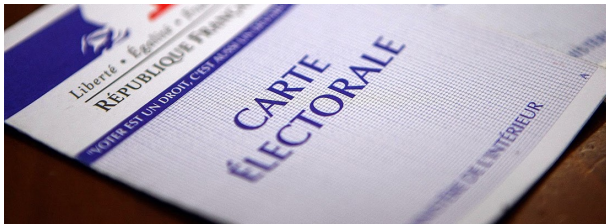


INFOS-MAIRIE

■ Inscriptions sur les listes électorales

Les élections européennes se dérouleront le 26 mai 2019, afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous devez le faire avant le 31 mars, en vous rendant à la mairie, ou par internet sur le site : www.service-public.fr



■ Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS vient de signer une charte avec le Crédit municipal de Toulouse. Cet accord va permettre à des administrés en situation de précarité, d'accéder au Micro Crédit Personnel Accompagné (MCPA). Cette forme de crédit permet de financer, sous conditions de ressources, certaines dépenses (équipement ménager, accès au logement, frais de santé...). Le CCAS aidera à la rédaction des dossiers et accompagnera l'emprunteur tout au long de la phase du remboursement.

Renseignements à la mairie : 05 62 11 59 80.

■ INSEE

L'institut national de la statistique et des études économiques vient de publier les derniers chiffres d'évolution de la population. On y apprend qu'au 1^{er} janvier 2019, Lagardelle compte officiellement 3036 habitants. Entre 2011 et 2016 la population a augmenté en moyenne de 3,6 % par an, ce qui représente 544 habitants supplémentaires.

■ Terrain à vendre

Il reste un dernier terrain à vendre au lotissement communal « Le clos du Caperet ». La superficie de cette parcelle est de 468 m², le prix a été fixé à 65 000 € TTC. Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à venir à la mairie ou à nous contacter au 05 62 11 59 80.

■ Collecte des encombrants : les nouvelles consignes !

La communauté de communes vient d'adopter un nouveau règlement pour la collecte des encombrants. Sont considérés comme encombrants, des déchets ménagers trop lourds ou trop volumineux pour être pris en charge dans le cadre de la collecte habituelle des ordures ménagères et pour être apportés en déchetterie :

- les gros appareils ménagers usagés,
- les meubles usagés,
- tous les gros objets qui ne rentrent pas dans le coffre d'un véhicule de tourisme.

A compter du mois de février, seuls **quatre** objets par habitation seront pris en charge. Vous devez toujours vous inscrire préalablement en mairie et indiquer le type d'objet à enlever.

Le règlement complet est consultable sur le site de la mairie, rubrique « environnement ».



■ Trier, c'est gagner !

Le recyclage est une source importante d'économie d'eau, d'énergie, qui limite les pollutions et protège l'environnement.

Six gestes pour bien trier :

- Mettre les emballages et tous les papiers en vrac, **sans sac**,
- **Bien vider** le contenu des emballages,
- Ne **pas imbriquer** les emballages les uns dans les autres,
- Pour le plastique, **uniquement** les bouteilles, bidons et flacons,
- **Porter en déchetterie** les gros cartons d'emballages (marrons et alvéolés),
- **Ne pas découper** les emballages, les journaux et les magazines.

Planter pour soutenir la biodiversité

La période hivernale est propice à la préparation des sols pour les semis, les plantations d'arbres, d'arbustes et de fleurs.

Une haie champêtre a été plantée en bordure de la RD 12 à l'entrée du village. Quatre essences locales ont été choisies pour leur grande capacité d'adaptation. Rustiques, adaptées au sol et au climat, peu gourmandes en eau, les essences locales demandent très peu d'entretien. Pour faciliter une bonne reprise et une croissance rapide, le choix s'est porté sur des jeunes plans d'arbustes à feuilles caduques. Cornouillers sanguins, Viornes lantanes, Troènes des bois et Lilas communs composent cet ensemble de plus de 150 mètres de long. Grosse productrice de baies et de fleurs, cette haie champêtre fournira nourriture et abris à la faune sauvage.



Jachères fleuries, tulipes, jacinthes...

La jachère fleurie est un milieu favorable pour les insectes et représente une source non négligeable de nectar et de pollen, alors que les ressources se font rares. Plusieurs massifs sont en cours de préparation, afin de semer de nouvelles jachères dans le parc de la mairie, dans les espaces verts du quartier de la Fontanasse, ainsi qu'au square Bassano. En bacs ou en jardinières, d'autres plantations ont été réalisées dans divers endroits du village : tulipes, jacinthes, narcisses et jonquilles commencent déjà à pointer leur nez.



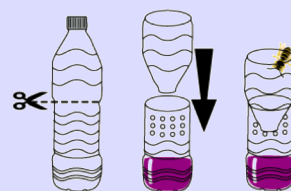
Ces plantations sont réalisées avec l'association « Arbres et Paysages d'Autan ».

Attention aux frelons asiatiques

Le frelon progresse sans cesse et colonise désormais un tiers de l'hexagone en provoquant des dégâts importants dans la biodiversité. Dans notre région, les signalements de nids ont beaucoup augmenté l'automne dernier. La saison hivernale est particulièrement propice à la découverte de nids en raison du dénuement des arbres. Pour limiter sa propagation, on peut facilement fabriquer des pièges et les installer dans son jardin ou sur son balcon. La période la plus favorable s'étend de mi-février à mi-avril, période où les femelles fondatrices construisent un nouveau nid.

Fabriquer son piège

Il suffit de prendre une bouteille d'eau en plastique vide, de découper le tiers supérieur et de le retourner dans la partie basse pour faire un entonnoir. Au fond de cette bouteille, versez un verre de bière, un verre de vin blanc (pour repousser les abeilles) et un trait de sirop (cassis, grenadine...).



Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur d'environ 1,50 m pour en faciliter la surveillance. Une attention particulière doit être apportée à la confection du piège, pour éviter de capturer d'autres insectes que les frelons, qui sont la principale source de nourriture des oiseaux.

Pour permettre à ces insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5 mm) tout autour de la bouteille.

Monoxyde de carbone : attention danger !

On ne le sent pas, on ne le voit pas, et c'est bien là tout le danger. Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel qui intoxique gravement.

Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique, qui prend la place de l'oxygène dans le sang. Il provoque maux de têtes, nausées, fatigue, et dans les cas les plus graves, le coma voire le décès. En moins d'une heure, ce gaz peut s'avérer mortel.

Tous les appareils qui fonctionnent avec une énergie combustible comme le bois, le charbon, le gaz (naturel, butane, propane), l'essence, le fuel, l'éthanol sont susceptibles de produire du CO. Il peut s'agir d'appareils de chauffage, de production d'eau chaude, de décoration ou de bricolage, d'une cuisinière, d'un appareil de chauffage d'appoint, de poêles, de moteurs de groupes électrogènes, de cheminées et d'inserts.

Comment éviter les intoxications dans votre logement ?

Pendant tout l'hiver, aérez votre logement, ne bouchez jamais les entrées d'air. Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion, indiquées dans le mode d'emploi par le fabriquant.

En période de grands froids, n'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero...). N'utilisez pas les chauffages d'appoint en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence. Si vous venez d'acquérir ou d'installer un nouvel appareil de chauffage, veillez à vous assurer, auprès d'un professionnel qualifié, de la bonne installation et du bon fonctionnement de l'appareil avant sa mise en service. En savoir plus : www.inpes.sante.fr

Amélioration de l'habitat

La Maison de l'habitat est un service public gratuit. Sa mission est d'assister les propriétaires privés dans l'amélioration de la qualité de leurs logements. Il informe le public sur les aides financières et dispositifs fiscaux mobilisables. Selon les cas, il est possible de bénéficier de subventions, dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) porté par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, mais aussi d'aides des caisses de retraites, d'un éco-chèque logement de la Région, ou encore d'un crédit d'impôt pour la transition énergétique.



L'attribution d'une aide dépend des ressources du ménage, de la nature des travaux envisagés et des enveloppes budgétaires des différents financeurs. Si vous envisagez des travaux dans votre logement, ne les commencez pas avant d'être venu vous renseigner auprès de la Maison de l'habitat, afin de

savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide aux travaux. En 2018, 4 propriétaires privés de Lagardelle ont bénéficié d'un taux moyen de subventionnement de 64,8 % sur le montant total de leur travaux.

Fabrice Fiocco, conseiller habitat du territoire, assure une permanence locale qui se tient tous les jeudis de 14h00 à 16h00 à la Maison de l'habitat, 14 rue Camille Pelletan à Auterive.

Renseignements au : 05 61 50 05 93.

Chèque énergie

Le chèque est destiné aux ménages à revenus modestes pour payer leur facture d'énergie. Aucune démarche n'est nécessaire pour en bénéficier, il suffit d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente, même si on ne paie pas d'impôt sur le revenu. Il est attribué en fonction des ressources et de la composition familiale. Il est envoyé automatiquement aux bénéficiaires dans le courant du mois d'avril, sur la base des données fiscales.

Le chèque énergie peut-être utilisé pour payer :

- les factures d'énergie (électricité, gaz, chaleur, fioul, bois...), auprès de votre fournisseur ;
- vos charges de chauffage incluses dans votre redevance, auprès de votre gestionnaire, si vous êtes logés dans un logement-foyer conventionné (résidence pour personnes âgées par exemple) ;
- certains travaux visant à limiter la consommation d'énergie de votre logement (rénovation des fenêtres, isolation...), en complément des aides à la rénovation existantes.

Tout savoir sur www.chequeenergie.gouv.fr

Un centre bourg plus attractif et plus vivant

2019 sera l'année du réaménagement du centre du village.

La première phase des travaux va débuter par la réhabilitation des anciennes écoles en espace associatif. Le bâtiment sera occupé à terme, par l'école de musique, l'atelier chorégraphique HIP «O» JAZZ et l'association info@lèze. Au rez-de-chaussée, un grand espace polyvalent pourra accueillir des réunions, des expositions ou des petites animations.



Vue cours des Ravelins



Vue place de Verdun

La place de Verdun transformée

Réalisée en deux tranches, la première partie concerne les abords de l'espace associatif. Il s'agit de transformer l'ancienne cour de l'école et le parking existant, pour créer un large espace de haute qualité environnementale. L'ensemble sera doté de cheminements piétons, d'un parvis central, de zones végétalisées, de mobilier urbain et de parties réservées au stationnement, traitées en dalles alvéolaires engazonnées. Un cheminement traversant, permettra de relier la place au parc de la mairie. L'éclairage public sera modifié, le réseau aérien enfoui, les pylônes béton supprimés et de nouveaux candélabres plus esthétiques et moins énergivores seront installés.

Panneau lumineux

Un panneau d'information lumineux sera installé prochainement place de la vierge, lieu à forte fréquentation quotidienne. Il permettra d'afficher tous types d'informations et de diffuser, au jour le jour, l'actualité de la commune.

Abri bus

L'abri bus situé place de la vierge est déplacé cours des ravelins face à l'abri bus existant. Ces arrêts font partie du réseau de transports Arc-en-ciel pour les lignes de bus 58, 19, ainsi que la Navette vers les gares SNCF de Muret et Toulouse (ligne 45).

Ralentez !

Pour réguler les vitesses excessives constatées dans le village, plusieurs aménagements de voirie vont être réalisés.

- Sur la RD 12, à l'entrée de l'agglomération, un plateau ralentisseur sera positionné à une trentaine de mètres du parapet du pont de la Lèze en direction du village. Cette portion de route, très accidentogène, est équipée d'un radar pédagogique depuis 2015.

- Chemin du fond des horts, des coussins berlinois seront installés prochainement.

La fibre arrive

L'étude préalable au déploiement de la fibre optique va commencer dans les prochaines semaines à Lagardelle. Les équipes de la société Fibre31 vont procéder à divers travaux de repérage et de vérification, notamment la disponibilité de fourreaux dans les installations souterraines existantes. Ne soyez pas surpris de voir des ouvriers sillonner les rues du village. Les équipes de Fibre31 sont facilement reconnaissables par leurs gilets orange marqués au dos du nom de l'entreprise.

Attention : Aucun démarchage n'est prévu pendant ces travaux.



VIE ASSOCIATIVE

Union des maquettistes du sud-ouest

Le club a été créé en 2013 et compte aujourd'hui une dizaine d'adhérents. L'objectif est de regrouper des passionnés de modélisme de tous genres et de toutes échelles.

Pour se faire connaître et partager sa passion avec d'autres, le club participe à des expositions dans lesquelles il est souvent récompensé pour la qualité de ses travaux.

Contact : Claude RESSEQUIER
06 20 27 27 59

Loisirs Créatifs

L'association vous convie à son exposition qui se tiendra le samedi 13 et le dimanche 14 avril 2019, à la salle des fêtes municipale, de 10h à 18h. Elle y présentera le travail de ces deux dernières années et vous pourrez découvrir des ouvrages réalisés en patchwork, boutis, point de croix ou tricot... plaids, coussins, sacs et autres.

Un accueil chaleureux vous sera réservé. Nous vous attendons nombreux et nombreuses, l'entrée est gratuite et ouverte aux petits comme aux grands !

Une tombola, tirée le 14 avril à 17h, vous permettra de gagner de magnifiques et nombreux lots « faits maison ».

Pêche

La nouvelle saison de l'Association Agréée de Pêche et de Protection de la Nature (AAPPMA) de la Vallée de la Lèze, démarre à l'occasion de l'ouverture de la truite le samedi 9 mars prochain.

A cette occasion, l'association procédera à un lâcher sur le parcours de Lagardelle. Par ailleurs, un alevinage en gardons a été effectué en décembre 2018.

Les cartes de pêche sont en vente au magasin « Vival » et en ligne sur : cartedepeche.fr

Contact : 06 81 36 30 35

aappmadelavalleedelaleze.webnode.fr

Lagardelle Miremont Sports



Depuis le mois de juin 2018 les deux clubs de foot de Lagardelle et de Miremont ont fusionné pour donner naissance à LMS (Lagardelle Miremont Sports), les deux clubs avaient été créés en 1965. Pour les dirigeants, cette fusion a permis de consolider la structure administrative et les infrastructures sportives. A ce jour LMS compte 360 licenciés répartis en 19 équipes dont 3 de vétérans. Le club est co-présidé par Frédéric Bonnet et Jean-Claude Parpagiola.

Secourisme : venez grossir nos rangs !



Le Centre Français de Secourisme, section Lèze Ariège Garonne a vécu une année faste. En effet ce sont, en moyenne, une formation PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) organisée par mois depuis le début de l'année et une dizaine de secouristes recrutés. Nous sommes forts de plus de cinquante membres, ce qui nous permet de voir l'avenir sereinement et de pouvoir maintenir le rythme de la demande des postes de secours, d'aide à la population, de formations en PSC1, SST (Sauveteur Secouriste du Travail), Gestes Qui Sauvent, etc. De nombreuses mairies, de Cintegabelle à Pins-Justaret, du Vernet à Muret, font appel à nos services.

Numéro de permanence 07 69 86 22 40.

Article : le collectif interactif pour la culture

Depuis plusieurs années, Lagardelle s'associe aux communes de Labarthe-sur-Lèze, d'Eaunes et de Pins-Justaret dans l'organisation de diverses activités culturelles.

En septembre dernier, les quatre communes ont formalisé leur savoir-faire dans une convention qui précise les objectifs et les engagements de chacun.

En s'appuyant sur l'activité des médiathèques des quatre communes, l'ambition est de mettre en œuvre des actions culturelles mutualisées, telle que le Printemps de la Petite Enfance.



Les membres du collectif réunis à Eaunes

Réunis le 21 janvier dernier à Eaunes, les représentants des communes ont participé à la première conférence de l'entente, pour faire le bilan de l'année 2018, valider les projets 2019 et définir les grands axes du programme 2020.

584 spectateurs ont participé aux quatre semaines d'animation du Printemps de la Petite Enfance 2018, au travers d'ateliers d'éveil, de spectacles, d'expositions et des temps d'animations. Un beau succès, une bonne fréquentation et un coût réduit pour les collectivités qui ont mutualisé les frais.

Si le programme du Printemps de la Petite Enfance 2019 est déjà annoncé (voir agenda), les membres de l'entente souhaitent aller plus loin et s'engager dans de nouvelles initiatives pour 2020. Divers projets sont envisagés autour d'actions existantes qui pourraient s'étendre. Festival de la BD, festival de la photo IBO, grande journée du patrimoine, rencontres d'auteurs et animations autour du Polar (dans le cadre de Toulouse Polar du Sud), telles sont les pistes retenues.

Pour conforter l'action, ARTICULE va se doter d'une communication plus efficiente. De même, les participants ont décidé de réaliser un inventaire du matériel et des lieux qui pourraient être mutualisés. Les participants ont décidé de se retrouver en juin pour valider le programme 2020.

Faire partager la passion du patrimoine



Puits impasse de l'oratoire

L'association du patrimoine de Lagardelle souhaite faire partager à l'ensemble des Lagardelloises et Lagardellois sa passion pour la préservation, la rénovation (autant que faire se peut) des édifices les plus anciens du village : châteaux, église, maisons, pigeonniers... ainsi que la récupération, la reconstitution de toutes traces de témoignages (documents écrits, photos, plans...) de la vie du village au cours des siècles derniers. Depuis 2017, l'association organise diverses manifestations (concert, théâtre, journée du patrimoine...) permettant de récolter des dons, qui, ajoutés à ceux de l'école de musique et de l'aide de la mairie, ont permis de restaurer plusieurs vitraux de l'église.

Un bulletin d'information est déposé dans les boîtes à lettres en cours d'année. Les deux premiers ont pour thème « les pigeonniers ».

Contact : Michel KAEMMERER 06 42 06 36 90.



ENFANCE

Enquête sur la restauration scolaire

Chaque jour, 270 enfants prennent leur repas au restaurant scolaire. Dans un souci d'amélioration de ce service, les parents d'élèves (FCPE), la mairie et l'ALAE (accueil de loisirs), ont lancé une enquête de satisfaction pour recueillir les avis des enfants et des parents.

Plus de 60 % des élèves le fréquentent 4 fois par semaine et 18 % y déjeunent 5 fois. Concernant le niveau de satisfaction, 12 % des élèves trouvent les repas excellents, 37 % les trouvent bons et 29 % les déclarent passables. A la question « *trouvez-vous intéressant de proposer des repas bio et des produits régionaux ?* » 80 % des réponses sont positives.

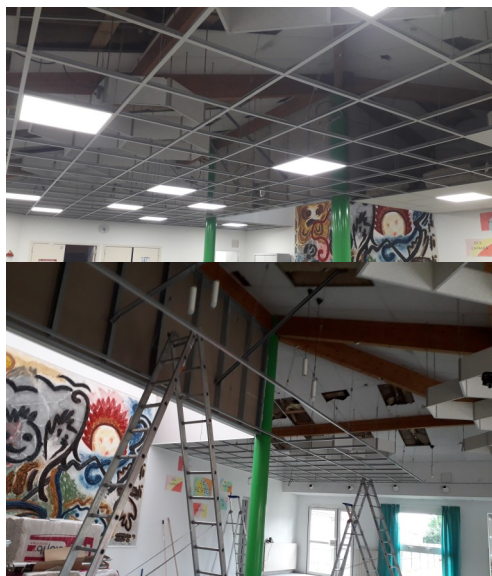
Sur la présence et l'accompagnement des animateurs de l'ALAE pendant les repas, on note une plus forte adhésion des enfants à la découverte de nouveaux plats et un déroulement plus serein. D'ailleurs, leur première demande est de prendre les repas dans le calme. En revanche, la majorité déclarent ne pas aimer les légumes, en particulier les épinards, le chou-fleur et surtout la ratatouille.

Très majoritairement, ils voudraient manger des hamburgers, des frites, des pâtes, des glaces et... des crêpes !

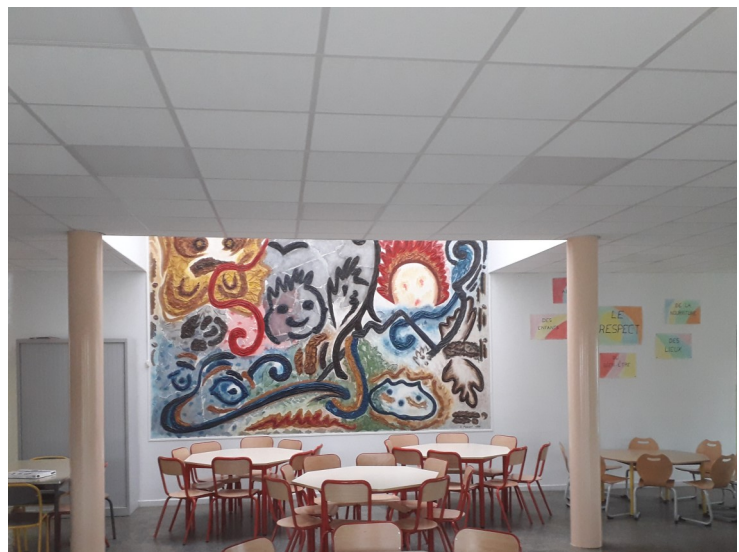


Un restaurant scolaire plus confortable

Pour améliorer le confort thermique et acoustique de la grande salle du restaurant scolaire, un nouveau plafond suspendu a été installé. C'était une demande très forte des enfants et des agents qui se plaignaient depuis longtemps des nuisances sonores durant les repas. Les travaux ont été entièrement réalisés par les agents des services techniques de la mairie.



Avant



Après

PETITE ENFANCE

Egalicrèche : filles et garçons sur le chemin de l'égalité



Pendant plusieurs mois, l'équipe de la crèche « Les petits canaillous » a participé à une formation sur le thème de l'égalité filles-garçons. Organisée en plusieurs étapes, elle avait pour objectif de corriger les préjugés ou les stéréotypes attachés à chaque sexe.

Sylvie Viallèle, directrice de la crèche s'est beaucoup interrogée : « *Au départ, je me suis dit, à quoi ça va servir ?* ».

Mais, au fil des observations, des différences sont apparues, notamment dans les échanges avec les enfants. Les expressions « *tu es toute belle* » pour une fille ou « *comme tu es fort* » pour un garçon couramment utilisées, illustraient bien les stéréotypes ancrés dans les pratiques professionnelles. Même constat du côté des jouets, le plus souvent, les filles étaient cantonnées à la dînette et aux poupées et les garçons

aux voitures et aux camions. Cette formation a fait prendre conscience de l'importance de mettre en place d'autres modes de fonctionnement plus égalitaires, d'offrir les mêmes chances de développement aux filles, comme aux garçons, afin de contribuer à leur épanouissement.

La formation a été animée par Artémisia, organisme qui développe des outils pédagogiques novateurs, notamment sur la question de l'égalité femmes-hommes.

Ce projet a donné lieu à un reportage que l'on peut réécouter sur ARTE Radio, « Un podcast à soi » n°12, émission de Charlotte Bienaimé, diffusée le 7 novembre 2018.

ETAT-CIVIL

naissances mariages

• **LENGLET Paul & ANDRIANJAKA Lila**
mariés le 30 juin 2018

• **DESCAMPS Tony & NGUYEN Angeline**
mariés le 4 août 2018

• **SCRIBE Jean-Philippe & VIGNAUX Martine**
mariés le 18 août 2018

• **LACLAUTRE Marc-Antoine & BELTRÉ TAVERAS Brigitte**
mariés le 17 juillet 2018

• **AUGUET Stéphane & GODIN Angélique**
mariés le 11 août 2018

• **SI ALI Soundous & KEBIRI Walid**
mariés le 21 juillet 2018

• **MILLOT Christophe & PECHE Alexandra**
mariés le 18 août 2018

• **GIRARD Amélie**
née le 1^{er} juin 2018

• **COSTES Jade**
née le 19 juillet 2018

• **CHARBIT Léana**
née le 19 août 2018

• **HEMOUS Clément**
né le 12 juin 2018

• **COLOM Pablo**
né le 19 juillet 2018

• **MASSELIN Liv et Freya**
nés le 22 octobre 2018

• **DONÉGA FARDELIN Aaron**
né le 4 juillet 2018

• **MERIC Lexa**
née le 9 août 2018

• **EMPES Swan**
né le 3 janvier 2019

PRINTEMPS DE LA PETITE ENFANCE

Les animations se déroulent alternativement dans les quatre communes de : Labarthe-sur-Lèze, Eaunes, Pins-Justaret et Lagardelle-sur-Lèze.



A la médiathèque de Lagardelle

● « Parcours musical conté » (de 0 à 6 ans)

du mardi 2 au samedi 13 avril

Animations les samedis 6 et 13 avril, de 10h00 à 10h30

A travers un parcours coloré fait de cubes et de notes de musique, venez à la découverte de nombreux instruments de musique. Les enfants pourront manipuler l'ensemble des instruments présentés.

● « Ateliers d'éveil musical » (de 6 mois à 3 ans)

le mercredi 3 avril, de 9h45-10h35 et de 11h00-11h50

Ateliers parents/enfants animés par l'association Dorémifa-Soleil. Exploration du monde sonore autour du corps, de la voix et des instruments à percussions et mélodiques.

● Spectacle « Histoires de Doudous » (de 1 à 3 ans)

le mercredi 10 avril, à 10h30, par la Cie Mômes en Zique

« Et tous les tours de machine à laver... Tu t'en rappelles ? », « Ben moi, sniff, ben moi... J'ai été oublié dans un parc ! »... Histoires de doudous est une série d'aventures racontées, jouées, chantées, mimées sur la vie des tendres et parfois impitoyables peluches et autres tissus mordillés ! Titi le doyen des doudous nous livre ses plus belles aventures et rencontres. Il est accompagné des deux jeunes filles qui l'ont libéré du grenier poussiéreux, dans lequel il séjournait.

● « Ateliers bien-être et musique pour les tout-petits »

samedi 20 avril, de 9h30 à 12h00, par l'association « GINGKO »

Réflexologie plantaire, massage bébé, conseils en ostéopathie, Qi Gong du son etc...

AGENDA

Exposition : Au fil des contes
du 15 janvier au 15 février
médiathèque municipale



Re-découvrir 13 contes, classiques ou plus exotiques, parmi des centaines recensés, et se poser la question : "qu'y a-t-il au bout du conte ?". Que nous disent les contes sur l'enfance, sur les relations parents-enfants, sur l'amour, sur le devenir adulte des enfants, sur la justice, la destinée, le bien et le mal, la mort ?
En partenariat avec le Conseil Départemental et la Médiathèque Départementale.

Festival : Unis vers le jeu
samedi 26 janvier
salle des fêtes du Vernet



Le service Enfance Jeunesse de la CCBA organise sa 6^{ème} édition de ce festival. Pour tous les âges, tous les goûts et tous les joueurs !

Vide-greniers
dimanche 17 mars

L'association des commerçants et artisans organise son vide-greniers annuel. Informations auprès de l'association au 05 61 08 73 23.

Carnaval
samedi 6 avril

Le Comité Carnaval et le CLAE vous donnent rendez-vous à partir de 15h30 devant la salle des fêtes pour la 31^{ème} édition. Cette manifestation sera suivie d'une soirée à thème (repas et bal) organisée par le Comité des Fêtes.

Exposition « Loisirs Créatifs »
samedi 13 et dimanche 14 avril
de 10h à 18h
salle des fêtes

Elections européennes
dimanche 26 mai



Mai photographique

Durant tout le mois de mai, plusieurs photographes exposeront leurs travaux dans divers lieux de la commune.